

ils sont pleins d'intérêt pour les catholiques en général, et en particulier pour les prêtres de France.

L'auteur ayant vécu pendant de longues années, dans les Etats-Unis, en contact incessant avec le clergé américain, avait, mieux que tout autre, la compétence voulue pour traiter ce sujet si actuel des luttes de l'Eglise du Nouveau-Monde pour son indépendance.

Cette histoire de la conquête de la liberté religieuse nous permet de contempler une fois de plus l'inaltérable force de cette Eglise catholique qui sait poursuivre sa tâche sainte au milieu des haines et des persécutions, en face même de ses adversaires étonnés.

A la vue de ce spectacle de luttes et de triomphes, le lecteur se sentira rempli d'amour pour l'Eglise de l'avenir. Qui soulèvera le voile qui cache ses destins? Qui sait si nous ne sommes pas à la veille d'un grand siècle chrétien, si l'heure n'est pas venue du retour des peuples au bercaïl de Pierre, si la France lassée de tant d'ingratitude envers Celle qu'elle a si noblement servie ne s'enthousiasmera pas d'amour pour l'Eglise en proportion même des douleurs qu'elle lui cause?

Ce petit livre, rempli d'idées et de faits, ne peut manquer d'être favorablement accueilli; il paraît au moment opportun.

* * *

LE CHRISTIANISME ET L'EGLISE, par le R. P. Th. Bourgeois, O.P. Beau volume in-12, 3.50. P. Lethielloux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, (6e).

Ce volume est une réponse aux prétendus chrétiens catholiques qui nient pratiquement, et même, dans une certaine mesure, doctrinalement, le droit divin de la hiérarchie catholique, et aux docteurs des Eglises dissidentes qui font consister tout le devoir du chrétien à confesser la mission du Christ rédempteur.

On y établit: 1o Que le christianisme, vérité, loi, vie divine, demande l'existence d'une société vivante qui maintienne et défende cette vérité, qui sauvegarde et interprète cette loi, qui perpétue cette vie.

On y prouve: 2o Que cette société existe et s'appelle la hiérarchie catholique; qu'elle a été instituée et organisée par Jésus-Christ, et fondée par lui sur l'autorité souveraine des Pontifes romains, successeurs de Pierre.

On y répond: 3o A quelques objections tirées, l'une de l'inadmissibilité de l'autorité infaillible du souverain Pontife, dans l'ordre doctrinal, et dès lors de l'inutilité de son pouvoir temporel; les autres, du fait des prétendues persécutions imputées à l'Eglise et de sa doctrine sur les conditions du salut.

On y aborde enfin: 4o Les preuves qui établissent que l'Eglise, après avoir été préservée divinement dès sa naissance, a donné et donne encore dans sa vie des témoignages magnifiques non seulement de cette origine divine, mais de la présence permanente de Dieu en elle, puisqu'il est impossible qu'une société humaine enseigne constamment la même doctrine à des âmes qui la professent elles-mêmes perpétuellement et sans altération; qu'une société humaine produise des saints comme elle en a produit et en produit tous les jours, et soit couronnée d'une auréole de martyrs comme ceux qu'elle offre à la juste admiration du monde, et se montre sans cesse bienfaisante d'une charité supérieure et inspiratrice des plus sublimes dévouements.

Cet ouvrage fait suite à "*L'Ordre surnaturel et le Devoir chrétien*", antérieurement paru, et forme avec lui, un exposé abrégé, mais précis, des preuves extérieures de la divinité de l'Eglise et de l'économie intime de sa doctrine. Tous deux se recommandent à l'attention des chrétiens qui désirent se rendre compte des bases et de l'objet de leur Foi en présence des attaques plus que jamais multipliées contre eux. C'est une oeuvre très actuelle, et qui